



Notre trajectoire vers un portefeuille carboneutre: Plan d'action

Juin 2023



Table des matières

- 03** Message de la PDG
- 05** Notre engagement en matière de carboneutralité
- 08** Nos stratégies en matière de carboneutralité
- 09** Évaluer
- 11** Investir
- 13** Gestion avisée
- 15** Communiquer
- 16** Prochaines étapes

Message de la PDG

Passer à l'action : l'impératif de la carboneutralité

Depuis des dizaines d'années, le Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies multiplie les mises en garde : pour éviter que notre environnement physique et naturel soit exposé à des risques catastrophiques liés au climat, nous devons limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Dans son rapport le plus récent publié en 2023, le GIEC a de nouveau sonné l'alarme : non seulement les émissions mondiales de carbone doivent diminuer de près de moitié d'ici 2030, mais les investissements pour l'action climatique doivent être multipliés par trois, voire par six, si l'on veut réduire rapidement les émissions climatiques. Force est de constater que pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, il faut mobiliser des capitaux publics et privés à grande échelle, notamment par des contributions et des investissements philanthropiques.

Dans le cadre du présent plan d'action climatique, McConnell s'engage publiquement à détenir un portefeuille d'investissements carboneutres d'ici 2050.

Nous croyons qu'il s'agit d'une étape aussi importante que nécessaire pour que tous nos actifs contribuent à l'avancement de notre mission.

Fondée en 1937 par J.W. McConnell, la Fondation McConnell a pour mission de contribuer à une société plus résiliente, inclusive et durable en mesure de surmonter ses enjeux complexes. À cette fin, la décision de décarboner notre portefeuille d'investissement s'appuie sur une longue tradition de contributions et d'investissements pour faire face à la crise climatique. Le climat est l'une de nos trois sphères d'intérêts. C'est pourquoi nous affectons des contributions à hauteur d'environ huit millions de dollars par année à des organisations canadiennes qui luttent contre la crise climatique. Ainsi, notre but est de contribuer à la transition du Canada vers une économie carboneutre, et ce, en produisant des résultats durables et équitables pour tous. Autrement dit, nous tenons à ce que la transition soit juste et à ce que l'équité soit au cœur de nos processus de contributions pour le climat. Dans le cadre de notre approche systémique, nous appuyons les organisations qui apportent

des solutions d'atténuation des changements climatiques, qui sensibilisent les institutions financières et les gestionnaires de fonds en finance durable et qui soutiennent des organisations qui représentent les communautés les plus vulnérables aux changements climatiques.

Notre engagement en matière de carboneutralité est un élément clé de notre nouvelle stratégie d'investissement, qui vise à dédier, d'ici cinq ans, la totalité de notre dotation (655 millions de dollars au 31 décembre 2022) à des investissements d'impact. En veillant sur la gestion de capitaux, nous avons la responsabilité fiduciaire d'examiner tous les éléments qui pourraient avoir une incidence sur le rendement de nos investissements ajusté en fonction du risque, y compris les possibilités et les risques financiers liés au climat. De plus, nous nous engageons à augmenter nos investissements dans les solutions climatiques, qui représentent actuellement environ 30 % de notre portefeuille d'investissement d'impact, et à encourager les gestionnaires de fonds, les entreprises et les acteurs du marché à créer des plans climatiques crédibles. Enfin, nous excluons de notre portefeuille toute entreprise qui tire au moins 10 % de ses revenus des combustibles fossiles d'ici la fin de 2023, nous tenons compte des facteurs climatiques dans nos processus de diligence raisonnable et de gestion d'actifs et nous concertons nos efforts climatiques avec ceux des autres investisseurs et parties prenantes.

Nous avons le plaisir de nous joindre à un groupe croissant d'investisseurs mondiaux qui s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous avons été inspirés par les démarches d'acteurs canadiens tels que la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'University Pension Plan of Ontario et, dans le secteur philanthropique international, par la McKnight Foundation et le David Rockefeller Fund, deux organisations qui ouvrent la voie dans ce domaine. Nous espérons qu'en prenant cet engagement et en faisant le point sur les leçons que nous tirons tout au long de la mise en œuvre de notre plan d'action, nous inciterons d'autres acteurs du secteur philanthropique et des marchés financiers à s'assurer que leurs actifs sont bénéfiques pour le climat.

Lili-Anna Pereša

Présidente-directrice générale



Notre vision

À la Fondation McConnell, nous envisageons un avenir où les systèmes sociaux et économiques contribuent à l'épanouissement de tous, et où l'environnement naturel est géré pour le bien des générations futures. Nous croyons que tous les secteurs doivent travailler ensemble en réponse aux changements climatiques, pour favoriser la réconciliation, et cherchons à mobiliser la créativité individuelle et les ressources des organisations pour remédier aux enjeux sociaux et renforcer les communautés.

Notre engagement en matière de carboneutralité

Portefeuille d'investissements carboneutre d'ici 2050

Nous nous engageons à détenir un portefeuille d'investissements carboneutre, c'est-à-dire neutre en émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. Ce faisant, nous alignerons notre portefeuille sur l'Accord de Paris, un traité international qui vise à limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Dans le cadre de notre objectif de carboneutralité, nous privilégierons les *réductions dans l'économie réelle* ainsi qu'une *transition juste*.

Nos engagements en matière de carboneutralité s'inspirent des pratiques exemplaires du secteur définies par des organismes tels que l'Alliance des propriétaires d'actifs nets zéro (NZAOA) et l'association *Paris Aligned Investment Initiative* (PAII) du Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique.

L'Alliance des propriétaires d'actifs nets zéro (Net-Zero Asset Owner Alliance - NZAOA) est une initiative dirigée par les investisseurs institutionnels qui s'engagent à rendre leurs portefeuilles neutres en émissions nettes de GES d'ici 2050, conformément à l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Le protocole d'établissement des objectifs de la NZAOA est conçu pour aider les investisseurs à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

La Paris Aligned Investment Initiative (PAII) est une association créée en mai 2019 par le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC). Les signataires sont tenus de mettre en œuvre un cadre d'investissement carboneutre conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et d'adopter des engagements en matière de carboneutralité.

¹ – NZAOA, Target Setting Protocol 2020, p. 20

² – <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/quest-ce-que-la-transition-juste-et-pourquoi-est-ce-important>

Réduction dans l'économie réelle

Comme son nom l'indique, l'expression « réduction dans l'économie réelle¹ » renvoie à la réduction des émissions de carbone dans le monde réel. Ainsi, il est important de faire la distinction entre la réduction des émissions de carbone au sein d'un portefeuille de placement et dans l'économie réelle. Par exemple, les gestionnaires peuvent réduire les émissions d'un portefeuille en vendant des actions d'un grand émetteur de carbone, puis en achetant des actions d'une société plus sobre. On peut aussi s'entretenir avec le grand émetteur pour lui proposer des gains d'efficacité opérationnelle qui lui permettraient de réduire progressivement ses émissions de carbone. Parmi ces exemples, c'est le deuxième qui entraînerait des réductions dans l'économie réelle.

Transition juste

Quant au terme « transition juste », il renvoie à la fois à un principe, à un processus et à une pratique. Selon le principe de la transition juste, l'économie et l'environnement peuvent et devraient coexister. Pour concrétiser cette vision, il faut se doter d'un processus équitable, qui ne prive pas les travailleuses et les travailleurs de leur emploi et qui ne nuit ni à la santé, ni à l'environnement, ni aux atouts économiques des communautés. Enfin, la pratique d'une transition juste consiste à s'assurer que les personnes les plus touchées par la pollution devraient être aux premières loges et au cœur de l'élaboration de solutions politiques.²

Objectifs intermédiaires de réduction des GES

Dans le cadre de nos démarches visant un portefeuille carboneutre, nous nous sommes fixé non seulement un objectif à long terme de réduction absolue, mais aussi des objectifs intermédiaires fondés sur l'intensité en GES, c'est-à-dire les émissions totales divisées par le nombre de millions de dollars d'investissement (tCO₂e/M\$ ASG), ce qu'on appelle parfois l'« empreinte carbone »³. Ces objectifs nous aideront à mesurer nos progrès au fil du temps.

Objectifs de réduction des GES

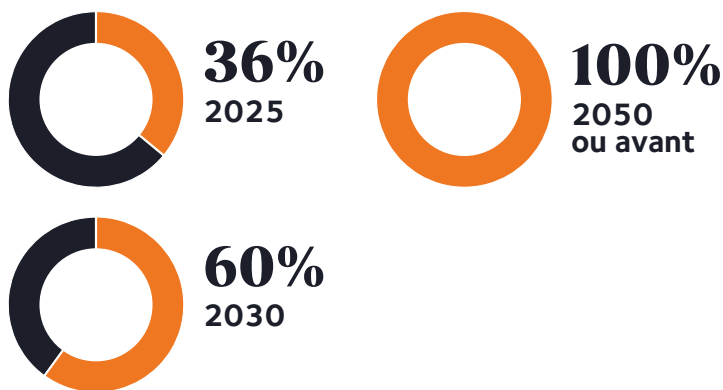


Tableau 1: Objectifs de réduction de l'intensité des émissions de GES dans notre portefeuille

Année	Objectifs de réduction des émissions	Réduction annuelle sur 5 ans	Émissions de GES (tCO ₂ e/M\$ ASG) ^{4,5,6}
2020	—	—	95
2025	36%	-7% (2020-2025)	61
2030	60%	-5% (2026-2030)	38
2050 ou avant	100%	—	—

L'empreinte carbone associée à notre portefeuille d'investissements (c'est-à-dire nos « émissions financées ») était de 95 tCO₂e/M\$ ASG au 31 décembre 2020⁷. Ce chiffre, qui représente notre année de référence, a servi à établir nos objectifs de réduction. Nos objectifs jusqu'en 2030 n'incluent pas l'absorption de carbone (que ce soit par des solutions naturelles comme la restauration des espaces naturels ou des solutions technologiques comme la capture et la séquestration directes du carbone dans l'air). Veuillez consulter les notes de bas de page pour en savoir plus sur la méthode utilisée dans nos calculs de l'empreinte carbone.

Bien que ces objectifs intermédiaires soient fondés sur l'intensité (après normalisation en fonction du nombre de millions de dollars d'investissement), notre objectif ultime consiste à réduire les émissions absolues. C'est pourquoi nous rendrons compte chaque année de nos progrès aussi bien par rapport à nos objectifs fondés sur l'intensité que par rapport aux émissions absolues.

Nous avons l'intention de concentrer nos démarches sur les fonds d'actions cotées en bourse, qui disposent de la plus grande capacité de réduction à court terme. Nous miserons également sur d'autres fonds, notamment dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, car leur intensité carbone est supérieure à celle du reste de notre portefeuille.

³ – <https://www.tcfhub.org/wp-content/uploads/2022/04/Table-3.pdf>

⁴ – Nos objectifs et notre base de référence tiennent compte de toutes les émissions financées des portées 1 et 2 liées à l'ensemble de nos placements, qu'ils soient cotés ou non. Elles excluent les émissions de la portée 3 liées à nos

placements, car la disponibilité et la qualité des données à leur sujet sont limitées.

⁵ – Nos objectifs cadrent avec une option accélérée et l'objectif du Parlement européen visant à réduire les émissions de 60 % d'ici 2030. De plus, ils dépassent l'engagement du Canada en matière de carboneutralité, qui repose sur une

réduction de 45 % d'ici 2030.

⁶ – Nous mesurerons l'intensité carbone moyenne pondérée et l'empreinte carbone annuelle.

⁷ – Au 31 décembre 2020, le total de notre actif sous gestion s'élevait à 687 416 365 \$. Le total des émissions financées était de 65 166 tCO₂e.

Émissions opérationnelles

En plus de nos objectifs de réduction des émissions financées de GES, nous avons établi un objectif de carboneutralité d'ici 2050 pour nos émissions opérationnelles. Il s'agit des émissions liées à la consommation d'énergie dans nos bureaux de Montréal, aux déplacements du personnel, aux voyages d'affaires, à la production de déchets et à l'utilisation de produits et services.

Pour 2019, notre année de référence, nos émissions opérationnelles totales étaient de 90 tCO₂e. Nos émissions opérationnelles constituent un indicateur important, qui témoigne de la cohérence de nos engagements.

Guide des émissions de GES

Le **Greenhouse Gas Protocol** est le cadre standard mondial pour mesurer et gérer les émissions de GES. Toutes les entreprises peuvent produire des émissions directes ou indirectes de GES des portées 1, 2 ou 3.

Les émissions de la portée 1 sont des émissions directes provenant de sources que nous détenons ou contrôlons.

Les émissions de la portée 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'électricité que nous achetons.

Les émissions de la portée 3 sont toutes les émissions indirectes dans notre chaîne de valeur. Elles sont divisées en 15 catégories.

Nos émissions financées appartiennent à la portée 3 (investissements). Nous les comptabilisons conformément aux directives du **Partnership for Carbon Accounting Financials**. Comme elles représentent la majeure partie de nos émissions, elles sont au cœur de notre engagement en matière de carboneutralité.

Notre empreinte opérationnelle reflète nos émissions des portées 1 et 2, ainsi que nos émissions de la portée 3 (déplacements du personnel, voyages d'affaires, production de déchets, utilisation de produits et services).

Nos stratégies en matière de carboneutralité

Pour atteindre notre engagement en matière de carboneutralité, nous allons mettre en œuvre quatre stratégies interreliées.

Nos stratégies respectent les cinq principes d'engagement en matière de carboneutralité définis par le Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies en faveur de l'engagement net zéro des entités non étatiques.⁸

Évaluer

Nous gérons les risques de portefeuille liés au climat en réalisant des évaluations climatiques régulièrement et en évaluant l'expertise des gestionnaires de portefeuille et, spécifiquement, leur niveau de maturité en matière de carboneutralité.

Investir

Nous investissons dans des actifs et des solutions climatiques adaptées aux objectifs de carboneutralité et visons à détenir un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact d'ici 2028.

Communiquer

Chaque année, nous publierons de l'information sur les risques climatiques auxquels notre portefeuille est exposé tout en rendant compte des investissements qui favorisent la transition vers la carboneutralité.

Gestion avisée

Nous encourageons les gestionnaires de fonds, les entreprises et les acteurs du marché à créer des plans climatiques crédibles.

⁸ – <https://www.un.org/fr/climatechange/high-level-expert-group>

Évaluer

Évaluations climatiques

L'analyse des scénarios climatiques nous permet d'évaluer les risques physiques actuels et futurs liés aux changements climatiques, ainsi que les risques liés à la transition vers la carboneutralité, et ce, pour l'ensemble de notre portefeuille. Les scénarios sont fondés sur la mise en œuvre de politiques et d'actions climatiques dès maintenant pour, d'ici 2100, limiter le réchauffement climatique à 1,5° par rapport à l'ère préindustrielle, ou encore, sur l'absence de mesures suffisantes, ce qui entraînerait un réchauffement mondial bien au-delà de 2°. L'analyse des scénarios nous aidera à repérer les fonds et les actifs les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et de la transition vers la carboneutralité.

Les cadres de transition permettent d'évaluer le degré de préparation des fonds et des actifs, ainsi que leur état d'avancement en matière de carboneutralité. Nous nous appuyons sur les pratiques exemplaires du secteur et de nos pairs afin de créer un cadre de transition juste qui permet d'évaluer nos avoirs – une étape essentielle à une transition équitable. Nous nous inspirerons des critères de transition juste de l'Impact Investing Institute. Ce nouveau cadre est conçu pour aider les investisseurs à créer des produits financiers qui favorisent une transition équitable et inclusive vers la carboneutralité.

Au cours des prochaines années, nous prévoyons entreprendre les deux types d'évaluations climatiques. Nous pourrions ainsi déterminer les risques, classer nos engagements par ordre de priorité, limiter nos nouveaux placements à des fonds et à des investissements directs qui favorisent une économie carboneutre et établir des objectifs sectoriels et de solutions climatiques.



Évaluation des gestionnaires de portefeuille

Nous élaborons actuellement un processus pour évaluer l'expertise des gestionnaires de portefeuille, et spécifiquement, leur niveau de maturité en matière de carboneutralité. Ce volet s'inscrit dans notre processus d'évaluation de l'impact des gestionnaires en cours de mandat, lorsqu'on entreprend un nouveau mandat auprès de gestionnaires et lors de déclarations annuelles.

Transition juste

Dans le cadre de nos évaluations à l'égard des actifs, des fonds et des gestionnaires, nous appliquerons les principes et pratiques d'une transition juste sans perdre de vue notre mission, notre vision et nos contributions. C'est ce qui nous permettra d'évaluer et de suivre les résultats – positifs et négatifs – pour les travailleuses, les travailleurs et les collectivités touchés par la transition vers la carboneutralité.

Cadres de transition

Les cadres de transition permettent d'évaluer le degré de préparation des entreprises à la transition vers la carboneutralité. Un exemple de ce type de cadre est : le Transition Pathway Initiative and Climate Action 100+.

Niveau de maturité en matière de carboneutralité

Le niveau de maturité en matière de carboneutralité représente le degré de profondeur et de raffinement avec lesquels des gestionnaires de portefeuille analysent les risques et occasions liés au climat (engagements et ressources climatiques à l'échelle de la société, analyse climatique avant et après l'investissement, gestion du capital et divulgation).

Investir

Nous investissons avec impact

Au 31 décembre 2022, 134 millions de dollars canadiens, soit 19 % de notre portefeuille, étaient consacrés à des investissements d'impact.

Nous nous appuyons sur la définition du Global Impact Investing Network (GIIN), qui désigne des investissements ayant pour but de générer non seulement des résultats financiers, mais aussi un impact social et environnemental positif et mesurable.⁹

En février 2023, nous avons annoncé notre objectif de détenir un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact d'ici 2028. En d'autres termes, à mesure que les conditions du marché évoluent et d'autres produits deviennent disponibles, nous espérons investir 100 % de nos capitaux dans des solutions qui favorisent une société résiliente, inclusive et durable.

⁹ – <https://thegiin.org/impact-investing/>

La transition vers un portefeuille uniquement constitué d'investissements d'impact représente également une occasion d'investir dans des fonds et des sociétés qui sont compatibles avec nos engagements en matière de carboneutralité.

Nous investissons dans des solutions climatiques

Au 31 décembre 2022, 69 millions de dollars canadiens, soit 9,7 % de notre portefeuille, étaient consacrés à des solutions climatiques.

**Total investi
dans des
solutions
climatiques
(en CAD)**

69M\$

Voici quelques-uns de nos investissements ciblant des solutions climatiques :

Fonds AlphaFixe Obligations Vertes

Les obligations vertes financent, en tout ou en partie, des projets qui sont alignés sur les quatre composantes de base des principes des obligations vertes.

MacKinnon, Bennett & Co – Fonds d’associés MKB

Société privée d’investissement située à Montréal qui offre du capital de croissance à des entreprises innovantes dans les domaines de l’énergie et du transport de la prochaine génération. Sa mission est d’accélérer la transformation de l’énergie et du transport tout en favorisant un impact durable et en offrant des rendements intéressants.

Cycle Capital Fund IV

Cycle Capital est une société de capital de risque en technologies propres basée à Montréal avec des bureaux à Toronto, Qingdao (Chine), New York et Seattle. Cycle Capital vise les entreprises en phase initiale de commercialisation dans des secteurs variés, tels que l’agriculture durable, l’internet des objets (IdO) vert, la chimie verte, les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique, la mobilité durable et les technologies de la ville intelligente.

Pour en savoir plus sur ces fonds et sur nos autres investissements ciblant des solutions climatiques, consultez notre [Rapport sur les investissements d’impact](#)

En route vers la carboneutralité

Dans le cadre de notre transition vers un portefeuille composé à 100 % d’investissements d’impact, nous continuerons à investir dans des solutions climatiques. Nous chercherons des occasions d’affecter du capital à des investissements ajustés en fonction du risque qui favorisent notre engagement en matière de carboneutralité ainsi que l’atteinte d’une transition juste.

Nous excluons actuellement les entreprises qui tirent au moins 10 % de leurs revenus de la production, de la distribution ou de la vente de produits de combustibles fossiles. À l’heure actuelle, 3,8 % de notre dotation est investie dans ce type d’entreprise de combustibles fossiles, et nous avons pris l’engagement de désinvestir complètement d’ici la fin de 2023.

À mesure que nous affectons nos actifs à des fonds d’impact et à des investissements à impact direct, nous tiendrons compte de nos engagements en matière de carboneutralité (y compris nos objectifs intermédiaires de réduction des émissions de GES), aussi bien dans nos processus de diligence raisonnable que dans nos processus de gestion des investissements. Nous examinerons diverses normes et taxonomies pour nous familiariser avec les activités d’atténuation et d’adaptation au climat dans chaque secteur et nous nous fixerons une cible pour les investissements totaux dans les solutions climatiques au cours de l’année.

Solutions climatiques

Les solutions climatiques sont des investissements dans des activités économiques qui contribuent de manière substantielle à atténuer les changements climatiques. Le terme couvre les solutions qui réduisent les GES en éliminant les émissions ou en séquestrant le dioxyde de carbone déjà présent dans l’atmosphère. Il renvoie également aux investissements ciblant l’adaptation aux changements climatiques qui contribuent à réduire la vulnérabilité à ce phénomène tout en rehaussant la résilience et la capacité d’adaptation.

Source : NZAOA

Gestion avisée

Les investisseurs peuvent être les artisans du changement

Le principe de gestion avisée donne aux investisseurs une excellente occasion d'exercer leur influence et de favoriser les changements auprès des sociétés en portefeuille.

Selon la définition des Principes pour l'investissement responsable (PRI), la gestion avisée (*stewardship*) renvoie à l'influence qu'exercent les investisseurs institutionnels pour maximiser la valeur globale à long terme, notamment la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs, dont dépendent les rendements et les intérêts de la clientèle et des bénéficiaires.

Nous nous entretenons directement avec les gestionnaires de fonds

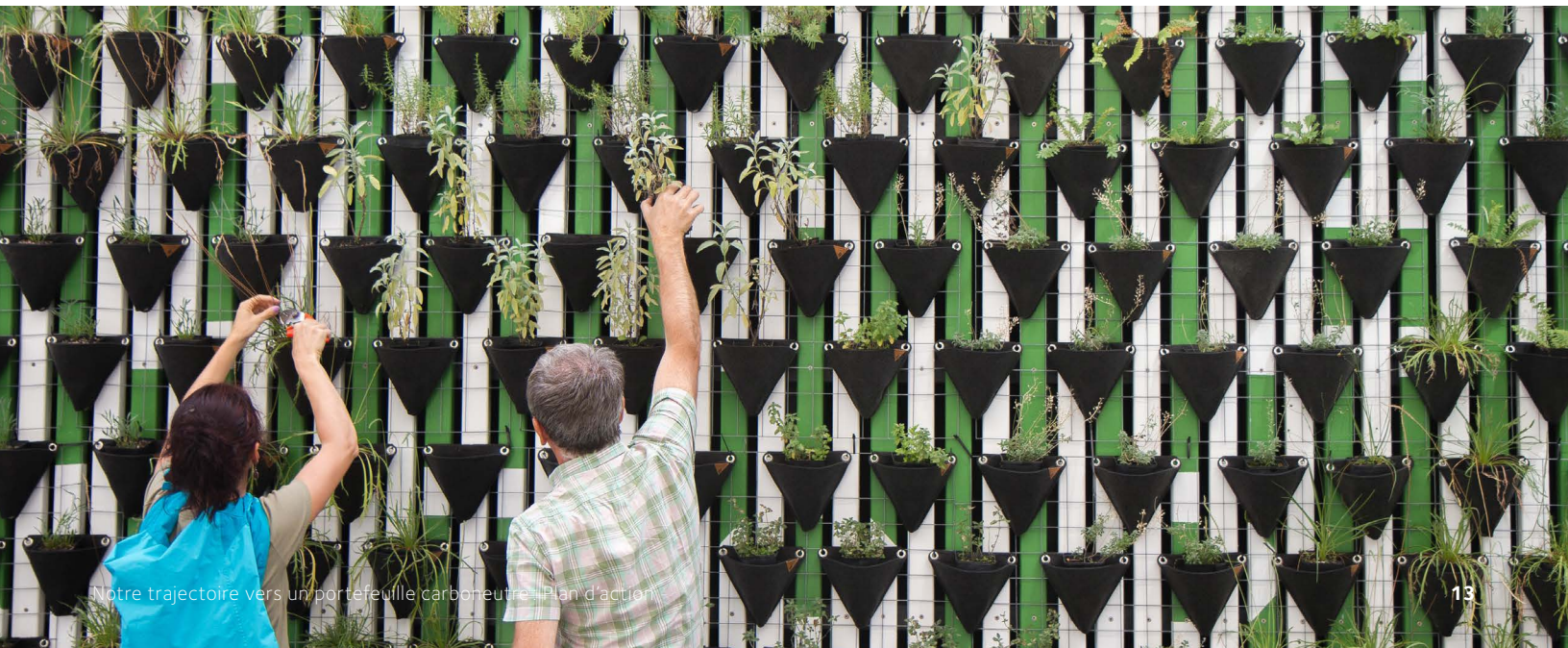
Après avoir évalué le niveau de maturité des gestionnaires de fonds sur le plan de la carboneutralité, nous dresserons une liste prioritaire de gestionnaires sur lesquels concentrer nos efforts. Dans le cadre de notre trajectoire vers

la carboneutralité, nous tenons à ce que tous nos gestionnaires de fonds et partenaires sectoriels soient au courant de nos démarches de mobilisation, le but étant de favoriser une transition juste.

Nous dialoguons directement avec les sociétés en portefeuille

Dans le cadre de nos activités de mobilisation directe, nous travaillons avec l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE). Au cours de l'année, nous mettrons l'accent sur les plus importants émetteurs de GES en portefeuille et nous nous fixerons un objectif de mobilisation à cet égard, qui constituera un élément important de notre engagement en matière de carboneutralité.

De plus, nous officialiserons notre stratégie de mobilisation climatique, notamment en actualisant notre politique de vote par procuration, en y incorporant des positions sur le climat conforme à notre engagement, en augmentant nos activités de vote et en adoptant un processus de recours hiérarchique pour les sociétés ou les fonds qui ne répondent pas à nos demandes de dialogue.



Nous collaborons pour avoir plus d'impact

Nous sommes conscients que la transition vers une économie carboneutre repose en grande partie sur la collaboration de tous les secteurs.

Dans cette optique, McConnell est signataire ou membre de plusieurs engagements climatiques et groupes favorables à l'action climatique, dont les suivants :

- **Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE)**
- **Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques**

- **Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique**
- **Ceres**
- **Confluence Philanthropy Climate Solutions Collaborative**
- **CREO**

Pour atteindre une transition juste, nous continuerons à faire équipe avec d'autres fondations et investisseurs dans le cadre de nos démarches de mobilisation collective en matière de changements climatiques, de diversité, d'équité et d'inclusion, ainsi que de réconciliation avec les peuples autochtones.

Partenariats et mobilisation sectorielle



L'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) est une organisation canadienne offrant des services en matière de mobilisation d'actionnaires, de consultation et de recherche. Nous travaillons avec SHARE dans le cadre des démarches de mobilisation pour notre portefeuille d'actions canadiennes, qui représente environ 11 % de notre portefeuille total.



La Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques énumère les mesures que doivent prendre les entreprises pour favoriser la transition vers une économie carboneutre. En tant que signataire, McConnell s'est engagée à tenir compte des risques climatiques, à créer un plan d'action climatique, à mettre en œuvre une stratégie de gestion et de mobilisation (notamment auprès des décideurs et du secteur) et à produire des déclarations annuelles conformes aux principes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).



Canadian Philanthropy
Commitment on Climate Change

L'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique est un appel à l'action climatique auprès de toutes les fondations canadiennes. En tant que signataire, McConnell s'est engagée à mettre en œuvre des actions à travers sept piliers, y compris les ressources, le plaidoyer, l'éducation et l'apprentissage, et l'intégration des facteurs climatiques dans nos pratiques d'octroi, d'investissement et d'exploitation.



Ceres
Sustainability is the bottom line.

Ceres est un réseau d'investisseurs qui vise à faire progresser les pratiques d'investissement durable. Il mobilise les directions d'entreprises et plaide en faveur d'importantes solutions politiques et réglementaires qui permettent d'accélérer la transition vers une économie juste, durable et carboneutre. McConnell espère que sa participation à ce réseau favorisera la création de vastes mouvements d'investisseurs.



CONFLUENCE PHILANTHROPY
OWN WHAT YOU OWN

Le Confluence Philanthropy Climate Solutions Collaborative encourage à investir selon des valeurs avant-gardistes de la transition économique nécessaire en déployant des capitaux perturbateurs, en donnant aux collectivités les moyens d'être autonomes et en plaidant en faveur de politiques qui favorisent une transition juste. McConnell, comme d'autres fondations en Amérique du Nord, apprend à faire partie des investisseurs climatiques les plus reconnus.



CREO met en relation des investisseurs partageant les mêmes idées, ce qui facilite les échanges d'information et favorise la collaboration afin d'accélérer le déploiement de capitaux à grande échelle. En tant que membre, McConnell a accès à une communauté mondiale d'investisseurs, ce qui lui donne des occasions d'investir et de tisser des partenariats dans des solutions liées au climat et au développement durable.

Communiquer

À la Fondation, nous continuons à rehausser la transparence dans tout ce que nous faisons et nous nous engageons à expliquer clairement la présence ou l'absence d'impact pour l'ensemble de notre portefeuille.

Nous avons conscience que chaque personne est concernée. Nous privilégions la collaboration et les partenariats et nous nous engageons à faire part de notre parcours à nos parties prenantes, à nos pairs et à nos partenaires.

Nous publions les risques climatiques auxquels notre portefeuille est exposé tout en informant les parties prenantes des investissements qui favorisent la transition vers la carboneutralité dans notre **Revue annuelle** et

notre Rapport sur nos investissements d'impact. De plus, nous communiquerons ouvertement nos avancées par des webinaires et lors de conférences.

Conformément à l'article 4.9 de l'Accord de Paris, nous nous engageons à publier nos objectifs de réduction de GES et à rendre compte chaque année des émissions de GES découlant de nos activités et de notre portefeuille d'investissements. Nous prévoyons publier nos progrès vers nos objectifs intermédiaires sur un cycle de cinq ans.

Notre conseil d'administration réalisera une revue annuelle de nos avancées par rapport à notre plan d'action climatique et à notre engagement à détenir un portefeuille composé à 100 % d'investissements d'impact.



Prochaines étapes

Nous avons conscience de l'urgence de nous attaquer aux risques financiers et physiques liés aux changements climatiques. Nous prévoyons qu'une grande partie de nos progrès jusqu'en 2030 proviendra de l'alignement de nos actifs sur notre stratégie de portefeuille entièrement constitué d'investissements d'impact.

Ce faisant, nous pourrons tout d'abord investir dans des solutions et des fonds climatiques qui sont clairement compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris, mais aussi dans des actifs où nous espérons exercer une influence encore plus décisive en faveur d'une économie carboneutre.

Entre-temps, en plus de nos objectifs de réduction des émissions financées de GES, nous établirons un plan pour atteindre la carboneutralité dans nos processus internes. D'ici 2025, nous profiterons des connaissances que nous aurons acquises grâce à nos évaluations climatiques et à l'application des approches de décarbonisation sectorielles afin de fixer des cibles à l'échelle des secteurs.

Nous remercions tous les acteurs et groupes sectoriels, dont la NZAOA et la PAII, qui demeurent les fers de lance du mouvement vers la carboneutralité et qui produisent des recommandations et des conseils scientifiques pour aider les propriétaires d'actifs à jouer un rôle efficace dans ce mouvement. Nous évaluons et continuons d'évaluer la pertinence de rester membres de la NZAOA.



« Nous avons atteint un point de bascule dans la crise climatique. Tous les pans de la société doivent agir de toute urgence. Il en va de leur capacité à éviter les risques catastrophiques liés au climat, qui pèsent sur les environnements humains et naturels de l'Île de la Tortue et d'ailleurs dans le monde. En tant que fondation philanthropique, nous avons la responsabilité de contribuer aux solutions climatiques et de nous joindre au groupe croissant d'investisseurs qui s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous espérons que notre engagement nous permettra non seulement d'investir exclusivement dans des actifs compatibles avec notre mission, mais aussi de faire notre maximum pour lutter contre la crise climatique ».

Lili-Anna Pereša

Présidente-directrice générale

Fondation McConnell

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800

Montréal, QC H3A 3L6

Téléphone : 514 288-2133

Télécopieur : 514 288-1479

mcconnellfoundation.ca

